



Préparation aux épreuves du concours de directeur de services de la PJJ

Interne et Externe :

R1

Les 02, 03, 04, 05 juillet 2019
(J1/10h-J4/13h00)

R2

Les 04, 05, 06 septembre 2019
(J1/10h-J3/16h30)

3^{ème} voie

R1

Les 02 et 03 juillet 2019
(J1/10h – J2/16h00)

R2

Les 05, 06 septembre 2019
(J1/ 10h00 – J2/16h30)

R3 pour Admissibles uniquement

Les 26 et 27 novembre 2019
Prépa oral – convocation pour 2H

Stage en 3 regroupements

Nbre heures

(hors pauses - 1j = 6h)

	Internes + externes	3 ^{ème} voie
R1	3.5	2
R2	2.5	2
Totaux	6 jours	4 jours
R3	2h	2h

Lieu

ENPJJ, Site Central

École organisatrice

ENPJJ

Responsables de session

Fabienne TESSIER

Conseillère-Formatrice ENPJJ

fabienne.tessier@justice.fr

Hakim BELLEBNA

Formateur

hakim.bellebna@justice.fr

Contact administratif

Secrétariat des formations

Date limite de réception des candidatures

Vendredi 21 juin 2019

Intervenants :

- Madame Fabienne TESSIER
Conseillère en parcours professionnels-
Formatrice
et

- Monsieur Hakim BELLEBNA
formateur

- Monsieur Frédéric PHAURE
Directeur Général Adjoint (ENPJJ)

Public visé

Tout agent du **ministère de la Justice**
candidats **inscrits** au concours DS

**Le justificatif de l'inscription au concours
est à joindre à la fiche de candidature**

Présentation

Les concours interne et externe se composent de plusieurs épreuves dont l'une consiste en une note de synthèse. Elle est une analyse et présentation synthétiques établies à partir d'un dossier d'une trentaine de pages, elle dure 4 heures.

Cette épreuve nécessite méthodologie et rigueur.

Pour ce qui concerne la 3^{ème} voie il s'agit d'une étude de cas. Cette épreuve nécessite rigueur et positionnement managérial.

Quant au dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience, ou la fiche du parcours, au-delà des tableaux et questions à renseigner, il s'agit surtout d'analyser et de valoriser son parcours au regard du métier ciblé. L'exercice est à déployer pour l'écrit mais également pour la présentation de son parcours qui précède l'échange avec le jury.

Les deux premiers regroupements sont indissociables.

Le troisième regroupement est ouvert aux candidats admissibles uniquement.

Objectifs

Saisir les enjeux et la démarche pour les différentes épreuves

Pour la note de synthèse ou bien l'étude de cas,

- *acquérir des éléments de méthodes,*
- *s'entraîner à réaliser l'épreuve sur table : une note ou bien une étude de cas*

Pour la RAEP ou la fiche du parcours

- *développer sa capacité à décrire son activité, identifier les éléments probants de son parcours au regard de ce qui est requis,*
- *renseigner les parties du dossier*

Pour l'oral

- *s'entraîner à présenter son parcours dans le temps imparti,*
- *s'exercer au dialogue avec le jury.*

Contenu

- Informations réglementaires et pratiques ;
- Apports méthodologiques et théoriques en interaction avec le groupe ;
- Mises en situation d'épreuves écrites et orales.

Méthodes pédagogiques

- Apports méthodologiques et théoriques,
- Entraînements aux épreuves écrites,
- Travail individuel et en groupes,
- Temps d'écriture,
- Mise en situation d'oral complet, suivant les voies de concours.